



Pix 2021 2022 : pour les 3èmes, bientôt la certification !

publié le 11/02/2022

Descriptif :

Les vacances tombent à pix ! nous rappelons aux 3èmes que la certification PIX sera organisée dans notre collège avant le 27 mai 2022 et qu'il est nécessaire, pour cela, d'être ... certifiable, bien sûr. Tout ce qu'il faut savoir sur cette certification est ici ; nous en reparlerons en classe dès la rentrée. **PIX, c'est pratix, ludix et fantastix !**

Sommaire :

- La certification PIX, ce qu'il faut savoir :
- Quelques points à retenir ou remarques à propos de cette certification :
- Rappels :

Dans le cadre de l'évaluation des compétences numériques, les élèves de 3e pourront passer prochainement la certification PIX et valider ainsi leurs compétences.

● La certification PIX, ce qu'il faut savoir :



[La certification Pix, ce qu'il faut savoir](#) (Video Youtube)

● Quelques points à retenir ou remarques à propos de cette certification :

Quand :

- Le déroulement national est prévu du 7 mars au 27 mai 2022 ; le planning pour notre collège est en préparation et sera communiqué dès que possible.

Comment :

- Par la plateforme publique Pix.
- Pour les élèves de 3ème, elle est organisée dans leur établissement.
- Pour participer à une session, l'élève doit ETRE CERTIFIABLE : il doit avoir validé au préalable, au cours des campagnes de test proposées, ou en autonomie, **au moins le niveau 1 dans 5 des 16 compétences du référentiel.**

Les **3èmes** sont donc fortement invités à **vérifier que leur compte PIX fonctionne**, et à faire en sorte **d'avoir le niveau 1 dans au moins 5 compétences** (si ce n'est pas déjà le cas après avoir fait le parcours de découverte 3ème)

Au moins un nouveau parcours sera proposé dès la rentrée (pour les élèves de la 5ème à la 3ème), puis d'autres parcours pourraient suivre en fonction des matières utilisant le numérique.

● Rappels :

- Tout ce qu'il faut savoir sur PIX et les parcours de découverte demandés à tous les 5èmes, 4èmes, 3èmes en novembre 2021 est [ici](#), sur le site du collège

- Il faut passer par l'ENT Icart puis par le médiacentre pour aller sur PIX : normalement tous les élèves du collège doivent être inscrits et donc reconnus.
- Si le compte pose problème, il est urgent de contacter le collège (PP ou professeur de technologie ou un des professeurs chargés du numérique)
- Il est possible d'aller sur pix pour travailler ses compétences **en autonomie à tout moment**, ou **en faisant un parcours demandé par un professeur** (pour cela il faut un code parcours)
- Une fois le parcours commencé, vous pouvez l'arrêter pour le reprendre plus tard ! pratix !
- C'est très recommandé et pratiquement indispensable de "faire du PIX" sur un ordinateur.

